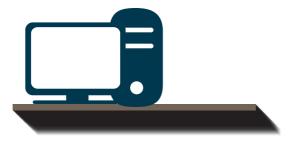
# La Grèce dans la tourmente

Quel risque de contagion pour la Belgique ?







## INFOS

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement :

- En téléchargement, depuis l'adresse internet de notre ASBL : www.cpcp.be/etudes-et-prospectives
- En version papier, vous pouvez les consulter dans notre Centre d'Archives et de Documentation situé :

Rue des Deux Églises, 45 - 1000 Bruxelles T: 02/238 01 69 - M: archives@cpcp.be





### INTRODUCTION

Nous avons tous vécu la crise de 2008, avec son avalanche de termes et de mécanismes aussi complexes que vaguement inquiétants : *Credit default swaps*, *hedge funds*, séparation des métiers bancaires, etc. Bien trop

abstraits pour nous atteindre ? Malheureusement non, la crise nous a tous impactés, la Grèce en premier. Ce petit pays méditerranéen n'était pas bien amarré. Les institutions européennes lui ont pourtant jeté un radeau mais l'ont emporté dans une crise de financement. Athènes peine à reprendre le dessus. Le dossier grec est devenu européen en bousculant la construction européenne, ses valeurs comme sa monnaie. Le dossier hellénique cause des sueurs froides chez les partenaires européens et en appelle à la vigilance des autorités nationales. Comment la Grèce en est-elle arrivée là et pourquoi elle plutôt que nous ? Certains indicateurs économiques peuvent nous éclairer sur cette question.

# I. LE NAUFRAGE DU PAYS DES HELLÈNES

De nombreuses théories circulent sur les origines de la faillite de la Grèce. Tandis que certains rejettent la faute sur les Grecs, d'autres analyses pointent du doigt l'entrée de la Grèce dans la zone euro, ou encore la gestion de la crise par les autorités européennes. L'hypothèse retenue ici est celle d'une convergence de facteurs multiples, liés tant à la situation interne de la Grèce qu'à la conjoncture économique et financière internationale.

# 1. Une union économique et monétaire bancale

Une crise, ça mijote, ça gonfle, puis ça éclate. L'explosion financière enclenchée par les subprimes a mis en lumière les faiblesses de la plupart des systèmes financiers et l'exposition des économies européennes et de leur monnaie commune. Mais le ver était déjà dans le fruit. L'euro a uni sous sa bannière des économies peu comparables en termes de productivité et de compétitivité. Cette monnaie forte, concurrente du dollar, a supplanté ses homologues nationales, fortes ou faibles. Les discours intégrationnistes de l'époque étaient des plus optimistes. Les pays à la traîne, au sud du continent, seraient placés d'un coup de baguette magique sur le même pied que les économies les plus fortes du Nord-Ouest de l'Europe. Il en a été bien autrement. Si, dans un premier temps, les Etats européens périphériques ont bénéficié de la monnaie unique grâce aux flux de capitaux et à la stabilité qu'elle permettait, la crise financière a montré que des faiblesses latentes étaient inhérentes à la monnaie unique. Finalement, la plupart des pays périphériques du Sud ont été davantage affaiblis que renforcés par l'introduction de l'euro et la création du marché commune.

En effet, une fois le taux de change définitivement fixé, il n'est plus possible de jouer sur sa monnaie pour rééquilibrer la balance de paiement. De même, la politique budgétaire, si elle reste du ressort des souverainetés nationales, est encadrée par les critères de Maastricht qui imposent des règles en termes de déficit public à ne pas dépasser. Les marges de manoeuvre de la politique budgétaire sont dès lors restreintes pour les États membres, que ce soit pour la politique sociale, économique, ou encore pour améliorer leur compétitivité.

Or, la crise économique survenue en 2009 a révélé des écarts de compétitivité importants entre les pays du centre et ceux de la périphérie, notamment en termes de productivité. Dans ce cadre, les États-nations tentent de renforcer leur compétitivité. Cela peut se faire via leur productivité, leur fiscalité et leur politique salariale. Si ces éléments varient d'une capitale à l'autre, la logique veut que chacun essaye de tirer le meilleur en rendant ses salaires attractifs, ses lois sociales flexibles et minimes, ses taux d'imposition les plus faibles ou à l'inverse, investir dans ce qui améliore sa productivité (recherche et développement, capital humain et infrastructures). Les pays de la périphérie n'étaient pas suffisamment armés pour améliorer leur productivité au point de pouvoir concurrencer les pays du centre sur ce terrain.

Beaucoup pointent du doigt l'entrée de la Grèce dans la zone euro comme une raison de sa perte de compétitivité. Dans un régime de change flexible (par opposition à un régime de change fixe comme c'est le cas entre pays de la zone euro), la valeur de la monnaie d'un État peut s'adapter en fonction de divers paramètres, dont la compétitivité de celui-ci. Ainsi, un pays qui afficherait un déficit de ses paiements courants devrait, toute chose étant égale par ailleurs, voir sa monnaie se déprécier.<sup>2</sup> Cet État gagnerait ainsi en compétitivité, car les biens produits dans ce pays deviendraient automatiquement meilleur marché pour les acheteurs étrangers. Lors de son entrée dans la zone euro, la Grèce a perdu cet avantage. Les prix de ses exportations ont augmenté pour ses partenaires commerciaux, et les prix des importations ont diminué, incitant à importer plutôt qu'à produire localement. Par ailleurs, les prix ont été vus à la hausse lors de leur « traduction » vers l'euro, entraînant une inflation<sup>3</sup> (augmentation générale des prix), et donc à nouveau une perte de compétitivité. Il ne faut pas oublier non plus, souligne Olivier Malay, qu'avec le Marché commun, la Grèce a dû ouvrir ses frontières. Les industries grecques ont donc à la

C'est-à-dire un pays qui importe davantage en valeur qu'il n'exporte, sans que les transferts financiers courants (dons, aides,...) ou revenus courant (dividendes, intérêts,...) vers ce pays ne compense le déficit commercial.

P. CARDOT, « Comment estime-t-on qu'une monnaie est surévaluée ou sous-évaluée ? (Banque des Savoirs) », Regards citoyens, 11 janvier 2011, http://bit.ly/1Q6FBFC, consulté le 11 décembre 2015.

J. Nells, « Une crise grecque est-elle à craindre pour la Belgique ? », Analyses Financité, 2011, http://www.financite.be/sites/default/files/references/files/2241.pdf, consulté le 28 juillet 2015.

<sup>4</sup> O. Malay (doctorant en sciences économiques, Université catholique de Louvain), entretien avec l'auteur, 7 août 2015.

fois été mises en compétition avec des entreprises et industries européennes plus fortes, et ont pu se délocaliser plus facilement vers des pays où les salaires étaient plus bas, comme la Roumanie.

# 2. Les problèmes gréco-grecs

### Une économie fragile

Alors que le pays des Hellènes rejoint l'Union européenne en 1981, sa population consomme petit à petit autant que le reste des citoyens européens. Mais cette consommation se tourne progressivement et irrémédiablement vers des biens extérieurs pendant que le tissu industriel s'effiloche. La part de la production industrielle dans le PIB chute de 17 % lors de l'entrée du pays dans l'Union et continue sa descente. Entre 2009 et 2013, elle a glissé de 30 %.

**Tableau 1. Consommation moyenne par ménages** *En unités de pouvoir d'achat (Purchasing Power Standard (PPS))* 

	1988	1994	1999	2005	2010
EU15		20.917	24.772	28.608	27.997
Belgique	16.912	22.716	27.405	30.048	31.264
Allemagne	16.815	20.660	23.575	28.501	28.367
Grèce	15.465	17.701	23.401	30.975	29.974

Source : Eurostat

Tableau 2. Consommation moyenne par ménages

En monnaies nationales (en euros depuis 1999)

	1988	1994	1999	2005	2010
Belgique	18.195	23.454	27.188	31.521	34.406
Allemagne	19.946	22.859	25.228	29.232	29.330
Grèce	5.564	11.625	18.206	27.081	28.283

Source: Eurostat

Si elle n'est déjà pas très conséquente, la production industrielle grecque n'est pas riche en valeur ajoutée. L'économie grecque est structurellement fragile car « spécialisée dans des secteurs produisant peu de valeur ajoutée »<sup>5</sup>. La Grèce est en effet un pays qui exporte peu de produits transformés. Le tourisme est le secteur qui contribue le plus au PIB, suivi du transport maritime et de l'agriculture. Cependant, les opérateurs étrangers captent une bonne partie des recettes engendrées par le tourisme, et le secteur de la marine marchande (lequel représente 10 % du PIB grec) est essentiellement le fait d'armateurs exemptés d'impôts qui, à la faveur des droits de douane dérisoires sur les produits importés et exportés via les ports grecs, ont transformé les principaux ports du pays en place de transit.

Enfin, les produits agricoles exportés sont majoritairement des olives à l'état de matière première, ce qui laisse le soin aux partenaires commerciaux (en particulier l'Italie) de les transformer en huile et de drainer la valeur ajoutée sur ces produits. Le tissu industriel est également rendu peu attractif par sa faible productivité et ses salaires élevés. La production grecque est ainsi défaillante et ne peut pas rencontrer la demande interne qui se tourne dès lors vers l'étranger. La Grèce importe beaucoup et dépense plus à l'étranger qu'elle ne vend. Ceci engendre une balance des paiements négative. Cette dépendance aux biens étrangers est particulièrement notable dans le domaine de l'énergie, des médicaments, du textile et de l'électronique domestique, et endommage encore davantage le tissu productif national.

La Grèce n'est pas sortie du peloton des économies périphériques. Ayant augmenté ses importations, la Grèce est donc entrée dans une relation de dépendance économique avec le centre de l'Europe. Simultanément, l'Allemagne écoule ses produits compétitifs à ses partenaires européens ainsi que vers les pays émergents. La consommation extérieure grecque finance ainsi en partie le tissu industriel allemand. Spatialement, cette distinction centre-périphérie en Europe prend la forme d'une banane, communément appelée la « banane bleue ». Le centre économique, démographique et politique/ administratif de l'Europe se dessine sous forme d'un « couloir urbain cohérent et courbe s'étendant de Londres à Milan », comprenant donc toute la Belgique.<sup>7</sup>

Sur quoi repose l'économie grecque ? », Figaro.fr, http://www.lefigaro.fr/economie/lescan-eco/dessous-chiffres/2015/07/09/29006-20150709ARTFIG00005-sur-quoi-reposeleconomie-grecque.php, consulté le 29 septembre 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ibidem.

War and Bleue war and the state of the st



### Carte: La « banane bleue »8

# b. Entre népotisme et clientélisme, une fonction publique avariée

Lorsque la Grèce sort du régime dictatorial des Colonels en 1974, le pays est repris en main par deux clans, celui de Corentin Karamanlis à droite de l'échiquier politique, et son adversaire Andréas Papandréou à gauche. Les deux partis se succèdent au pouvoir à travers les neveux, fils et petit-fils des pères fondateurs. Ce népotisme est assorti d'un clientélisme qui a permis aux deux partis de se répartir les postes-clés et d'y assurer à leurs membres une participation. Sous la direction de la Nouvelle démocratie (ND) et du PASOK, les scandales de détournements de fonds ont illustré ponctuellement l'opacité courante dans la gestion de la chose publique. Dans les années 1980, le PASOK commence à promouvoir son électorat défavorisé en lui ouvrant les portes de la fonction publique, lui permettant de rejoindre la classe moyenne. Dans cette logique, il est bientôt rejoint par la ND. L'embauche de fonctionnaires était également un moyen d'assurer la paix sociale. En 2012, la Grèce comp-

<sup>8 «</sup> Les principales villes en France et en Europe », Envol vers le professorat, s.d., <a href="http://envolvers-leprofessorat.eklablog.com/geographie-c405533/3">http://envolvers-leprofessorat.eklablog.com/geographie-c405533/3</a>, consulté le 24 septembre 2015.

<sup>9 «</sup> Back Down to Earth with a Gun », Ekathimerini, 8 mars 2010, <a href="http://www.ekathimerini.com/67728/article/ekathimerini/comment/back-down-to-earth-with-a-bang">http://www.ekathimerini.com/67728/article/ekathimerini/comment/back-down-to-earth-with-a-bang</a>, consulté le 8 décembre 2015.

tait 800.000 fonctionnaires pour une population de cinq millions d'individus actifs<sup>10</sup>, soit un rapport de 160 fonctionnaires pour 1.000 habitants. Ce rapport tombe à 90 pour 1.000 pour la France, pays réputé pour l'importance de son service public.

### c. Dépenses publiques

Si le clientélisme et l'opacité dans la gestion des fonds publics ont leur part de responsabilité dans le trou des dépenses publiques, beaucoup d'observateurs ont souligné l'importance des dépenses militaires (4 % du PIB). Celles-ci sont justifiées au nom du conflit larvé entre la Grèce et la Turquie sur le territoire de Chypre, mais aussi par le rôle important de la Grèce au sein de l'OTAN. Ces achats d'armes bénéficient principalement à la France et l'Allemagne, la première ayant d'ailleurs été accusée par le bouillant député européen Daniel Cohn-Bendit d'avoir poussé la Grèce à ne pas baisser ses commandes chez elle en échanges de prêts. Les dépenses effectuées pour accueillir les Jeux olympiques de 2004 sont également pointées du doigt, ayant contribué de 2 à 3 % à l'augmentation de la dette. Plus globalement, le secteur public grec constitue un pôle de dépenses important dans le PIB (40 %).

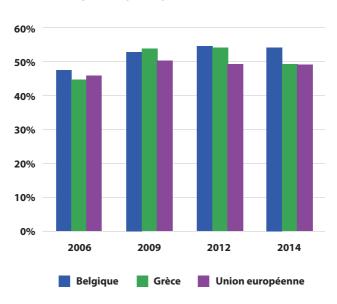
De manière générale, on peut aussi noter quelques défaillances de gestion. Si la Grèce a connu sept années de forte croissance à partir de 2000 (4,2 % en moyenne), elle n'en a pas profité pour réduire son déficit.<sup>13</sup>

J. Chabbi, « Nuit d'émeute à Athènes: Les origines de la crise grecque et les risques de contagion », Leaders, 13 février 2012, <a href="http://www.leaders.com.tn/article/7669-nuit-d-emeute-a-athenes-les-origines-de-la-crise-grecque-et-les-risques-de-contagion">http://www.leaders.com.tn/article/7669-nuit-d-emeute-a-athenes-les-origines-de-la-crise-grecque-et-les-risques-de-contagion</a>, consulté le 8 décembre 2015.

<sup>\*\* «</sup> Aide financière à la Grèce contre contrats d'armements : le «J'accuse» de Cohn-Bendit », France Infon, 2 novembre 2011, <a href="http://www.franceinfo.fr/actu/europe/article/aide-financiere-la-grece-contre-contrats-d-armements-le-j-accuse-de-cohn-bendit-70225">http://www.franceinfo.fr/actu/europe/article/aide-financiere-la-grece-contre-contrats-d-armements-le-j-accuse-de-cohn-bendit-70225</a>, consulté le 28 juillet 2015.

<sup>12</sup> A. GEORGEN, « Comment les JO 2004 ont ruiné la Grèce », Slate, 30 juillet 2012, <a href="http://www.slate.fr/economie/60043/jo-2004-athenes-ruine-grece">http://www.slate.fr/economie/60043/jo-2004-athenes-ruine-grece</a>, consulté le 27 juillet 2015.

Précisons également que, contrairement à une idée répandue, les Grecs ne sont pas « paresseux » : parmi tous les pays de l'Union européenne, le temps de travail hebdomadaire le plus élevé en 2014 serait celui de la Grèce avec une moyenne de 40,6 heures par semaine. Soit 5,3 heures de plus que l'Allemagne et 4,9 heures de plus que la France. Source : Eurostat in G. Duval, « Paresseux les Grecs ? », Alterécoplus, 9 juillet 2015, <a href="http://www.alterecoplus.fr/infographies/paresseux-les-grecs-en-europe-ce-sont-eux-qui-travaillent-le-plus-201507091220-00001740.html">http://www.alterecoplus.fr/infographies/paresseux-les-grecs-en-europe-ce-sont-eux-qui-travaillent-le-plus-201507091220-00001740.html</a>, consulté le 10 août 2015.



### Dépenses publiques en % du PIB<sup>14</sup>

#### d. Une fiscalité défaillante

Alors que les dépenses ne sont pas utilisées au mieux, les recettes fiscales font également défaut. En cause, une perception de l'impôt peu efficace qui a la vie dure face à des habitudes d'évitement. La Grèce a longtemps été sous occupation étrangère, notamment sous l'Empire ottoman. Remplir les poches de l'envahisseur n'allait pas de soi. Le contournement de l'impôt a perduré sous la junte militaire puis face à des hommes politiques corrompus. Si deux-tiers des employés sont taxés à la source, les indépendants et les professions libérales peuvent s'en libérer plus facilement. De la simple pompe à essence qui ne délivre pas de tickets aux bars et commerces qui engagent leur personnel en noir, l'évitement est courant. Mais face à des sommes qui peuvent s'avérer considérables, c'est parfois la seule solution pour les plus modestes. Ainsi la nouvelle taxe foncière installée en 2011 n'a pu être payée

<sup>14 «</sup> Dépenses totales des administrations publiques, % du PIB », Eurostat, 2 mars 2015, http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tec00023 &plugin=1, consulté le 10 août 2015.

par la majorité des citoyens. Face à ce coup dans l'eau, le Gouvernement Papandréou de l'époque l'a intégrée dans le prix de l'électricité. Le résultat ne fut pas plus concluant, le nombre de coupures d'électricité pour défaut de paiement a explosé. Mais ce dénuement n'est pas une excuse pour tous les contribuables grecs. De nombreuses grosses fortunes résident en effet à l'étranger, tandis qu'en 2011, plus de 18.000 entreprises ou indépendants détiennent une société offshore. 15

Les armateurs grecs constituent ainsi un manque à gagner important pour le Trésor de par leur position offshore. Chypre et Malte font concurrence avec un régime fiscal préférentiel plus avantageux que leur voisin grec, et seulement 25 % des armateurs sont déclarés en Grèce. Mais c'est sans doute l'Église orthodoxe grecque, le deuxième propriétaire foncier du pays, qui demeure le plus épargné. Disposant d'un patrimoine de trois milliards d'euros, cette institution inscrite dans la Constitution est totalement exonérée de tout prélèvement fiscal. 16

Pour résumer, la Grèce dépense plus que ce qu'elle prélève et produit. Avec une économie de consommation tournée vers l'extérieur et un tissu productif national peu compétitif combiné à une fiscalité lacunaire, le Trésor public grec fait pâle figure. Par ailleurs, le système clientéliste et la mauvaise gestion des fonds publics creusent le budget. Le déséquilibre entre dépenses et recettes a été comblé par des apports de fonds extérieurs<sup>17</sup> et puis par l'endettement.

### L'adhésion de la Grèce à l'euro

L'opportunité d'avoir accepté l'adhésion de la Grèce à la zone euro en 2001 fait aujourd'hui débat tant cette adhésion semble avoir précipité les problèmes de ce pays. La Grèce a fort probablement eu recours à la fraude pour répondre aux critères d'adhésion à la zone euro. Ceux-ci portent, entre autre, sur le déficit public (qui doit être inférieur à 3 % du PIB), la dette publique (60 % du PIB) et la stabilité des prix. Ce maquillage des comptes

<sup>15</sup> M. MARTINIERE, « Les cinq familles de contribuables grecs », Slate.fr, 27 juin 2012, <a href="http://www.slate.fr/story/58457/grece-impots-contribuables">http://www.slate.fr/story/58457/grece-impots-contribuables</a>, consulté le 7 décembre 2015.

<sup>16</sup> Ibidem.

<sup>17</sup> Le rôle des États-Unis à l'époque de la junte était déterminant, notamment au niveau financier.

grecs, estimé à un écart minimal de 2,2 % entre le déficit déclaré et réel, s'est réalisé avec la complicité de la banque d'investissement Goldman Sachs, qui aurait créé des produits financiers destinés à camoufler une partie de la dette grecque et à reporter le paiement de ses intérêts. <sup>18</sup> Mais la Grèce n'était pas la seule, non seulement à ne pas rentrer dans les critères de l'Union européenne, mais également à maquiller ses comptes : une étude universitaire ayant établi un modèle mathématique permettant de mettre en évidence les données suspectes est en effet arrivé à la conclusion que les chiffres belges étaient presque aussi douteux que les grecs. <sup>19</sup>

### Les facteurs externes

#### a. La crise financière met la Grèce à nu et attire les vautours

Si la crise grecque est d'abord une crise des finances publiques (contrairement à la crise espagnole par exemple, qui est avant tout une crise bancaire et immobilière), un événement clé a cependant précipité la dégringolade de la Grèce sur les marchés financiers : la crise de 2008. Avant la spéculation avérée des marchés financiers sur sa dette, la Grèce a dû faire face, tout comme la Belgique, à la crise financière de 2008 et au naufrage de ses banques. Elle s'est donc endettée pour les sauver. La Grèce n'est évidemment pas la seule dans ce cas : de 2007 à 2014, la dette publique de l'ensemble des pays de l'OCDE est passée de 73 à 112 % de leur PIB.<sup>20</sup> La dette grecque était, fin 2009, détenue majoritairement par les banques françaises (57 milliards d'euros), devant les banques allemandes (34 milliards d'euros).<sup>21</sup> De plus, la crise financière et la crise économique qui s'ensuivirent ont entraîné partout une baisse

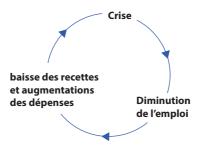
<sup>18</sup> J. NELIS, op. cit.

<sup>19 «</sup> La Belgique a-t-elle, comme la Grèce, falsifié des données économiques ? », La Libre, 25 octobre 2011, <a href="http://www.lalibre.be/economie/actualite/la-belgique-a-t-elle-comme-la-grece-falsifie-des-donnees-economiques-51b8dd58e4b0de6db9c3cfef">http://www.lalibre.be/economie/actualite/la-belgique-a-t-elle-comme-la-grece-falsifie-des-donnees-economiques-51b8dd58e4b0de6db9c3cfef</a>, consulté le 29 juillet 2015.

<sup>20 «</sup> Que veulent dire les chiffres de la dette grecque ? », France Tv Info, 6 février 2015, http://geopolis.francetvinfo.fr/que-veulent-dire-les-chiffres-de-la-dette-grecque-52927, consulté le 27 juillet 2015.

<sup>21</sup> F. LATRIVE, C. PETILLON, M. VIENNOT, « Tout comprendre sur la dette grecque en six étapes », France Culture, 27 juillet 2015, http://www.franceculture.fr/2015-06-30-tout-comprendre-sur-la-dette-grecque-en-six-etapes, consulté le 15 juillet 2015.

de l'activité économique, ce qui signifie une baisse des recettes fiscales (moins d'employés et d'employeurs qui contribuent), une multiplication des dépenses publiques (notamment à travers la hausse des allocations de chômage), et donc une augmentation du déficit.<sup>22</sup> Le 21 octobre 2009, le ministre des Finances du gouvernement de George Papandreou annonce une révision du déficit budgétaire. Alors qu'un déficit de 3,7 % avait été annoncé en début d'année, celui-ci atteint en réalité 12,5 % du PIB.<sup>23</sup> Quant à la dette publique, elle se monte à 350 milliards d'euros, soit environ 115 % du PIB.<sup>24</sup>



Comme les autres pays, la Grèce émet des titres de dettes pour financer son déficit. Mais cette croissance subite du déficit budgétaire entame la capacité de la Grèce à faire face à ses obligations. Les agences de notation revoient dès lors la cote de la Grèce à la baisse, ce qui va inciter toutes les personnes liées de près ou de loin à ces émissions de dettes à revoir à leur stratégie. La confiance est désormais rompue et certains vont chercher à revendre leurs obligations à n'importe quel prix, produisant un effondrement de leur cours (prix), ce qui pousse d'autres créanciers à vendre avant de perdre trop d'argent, et ainsi de suite. D'autres acteurs en profitent pour « parier financièrement » sur la faillite de la Grèce via des produits financiers complexes, depuis interdits par l'UE (les CDS, Credit Default Swaps).

<sup>22 «</sup> Les origines de la crise grecque », Attac, 27 mai 2010, https://france.attac.org/archives/spip.php?article11343, consulté le 15 juillet 2015

D. Cohen, « La crise grecque. Leçons pour l'Europe », Revue économique, LXII, 3, 2011, p. 383-394 <a href="http://www.cairn.info/revue-economique-2011-3-page-383.htm">http://www.cairn.info/revue-economique-2011-3-page-383.htm</a>, consulté le 15 juillet 2015.

<sup>24 «</sup> Grèce : les clés pour comprendre la crise de la dette européenne », Challenges, 21 juil-let 2011, http://www.challenges.fr/economie/20110721.CHA2208/grece-les-cles-pour-comprendre-la-crise-de-la-dette-europeenne.html, consulté le 27 juillet 2015.

Dès lors, plus personne ne souhaite prêter à la Grèce, sauf à des taux exorbitants. En 2010, les taux d'intérêts exigés par les créanciers de la Grèce vont doubler et passer à 12 %.<sup>25</sup> Il y a donc eu dans la crise grecque un transfert de richesses de l'État grec vers des banques étrangères privées et de la

périphérie vers le centre européen. Cependant, certains créanciers privés y ont perdu des plumes puisque la Grèce a procédé à un échange de dette en 2012. Des fonds de pensions, des assureurs ont dû renoncer à revoir l'entièreté de leur mise. Certains de leurs titres ont été diminué de 53,5 %.<sup>26</sup>

Il y a donc eu dans la crise grecque un transfert de richesses de l'État grec vers des banques étrangères privées.

### b. Une cure austère ravageuse

Pour répondre à l'effondrement des comptes publics, le Premier Ministre grec lance un plan de rigueur début 2010 (baisse des frais de fonc-

tionnement de l'État, gel des recrutements et des salaires des fonctionnaires, hausse de la fiscalité) approuvé par la Commission européenne. Pour tenter de rééquilibrer son budget, l'État a coupé drastiquement dans ses dépenses. La Grèce avait un secteur public qui représentait 40 % du PIB en 2009. Un an plus tard, 20 % du personnel a été licencié ou est parti sans être remplacé. Mais cela ne suffit pas, et le 23 avril 2010, prise à la gorge, la Grèce reconnaît qu'elle n'a plus les moyens de subvenir à ses besoins et fait appel à une aide internationale. Le la compartie de la compar

Le versement des aides financières de la Troïka (Zone euro, Fonds monétaire international et Banque centrale européenne) a été conditionné à une feuille de route mettant Athènes au régime sec. Pour retrouver un budget à l'équilibre,

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> F. Latrive, C. Petillon, M. Viennot, op. cit.

<sup>26 «</sup> Grèce : l'effacement de la dette en chiffres », Le Huffington Post, 8 mars 2012, <a href="http://www.huffingtonpost.fr/2012/03/08/grece-dette-effacement-creances\_n\_1332374.html">http://www.huffingtonpost.fr/2012/03/08/grece-dette-effacement-creances\_n\_1332374.html</a>, consulté le 14 décembre 2015.

M. Bartnik, « Les réformes que la Grèce a faites et ce qui lui reste à faire », Le Figaro, 27 février 2015, <a href="http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/02/27/20002-20150227ART-FIG00001-les-reformes-que-la-grece-a-faites-et-ce-qui-lui-reste-a-faire.php">http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/02/27/20002-20150227ART-FIG00001-les-reformes-que-la-grece-a-faites-et-ce-qui-lui-reste-a-faire.php</a>, consulté le 30 juillet 2015.

<sup>28 «</sup> Les origines de la crise grecque », Attac.org, 27 mai 2010, <a href="https://france.attac.org/archives/spip.php?article11343">https://france.attac.org/archives/spip.php?article11343</a>, consulté le 15 juillet 2015.

on peut diminuer les dépenses ou augmenter les recettes. Gonfler les recettes à travers davantage d'impôts risque de faire fuir les capitaux et les entreprises en-dehors du territoire, à moins que ces taxes ne ciblent la consommation ou les personnes les moins susceptibles de détourner l'impôt, les salariés et pensionnés modestes. Les trois institutions à la tête des réformes imposées, toutes partisanes de l'économie de marché et allergiques à la taxation, ont privilégié cette option en plus d'une réduction drastique des dépenses de l'État.

Or, si diminuer les dépenses inutiles est en effet nécessaire, les cures d'austérité extrêmes subies par la Grèce ont aggravé la situation, soulignent dix-sept économistes de renom (parmi lesquels deux prix Nobel d'économie).<sup>29</sup>

Si diminuer les dépenses inutiles est en effet nécessaire, les cures d'austérité extrêmes subies par la Grèce ont aggravé la situation. En effet, le PIB grec a chuté de 25 % depuis 2009.<sup>30</sup> Résultat, la dette exprimée en pourcent du PIB a naturellement augmenté, pour atteindre 178,6 % en 2014 (Eurostat).<sup>31</sup> Par ailleurs, soulignent les économistes, il serait plus bénéfique d'augmenter les recettes, grâce à un meilleur appareil fiscal et en relançant l'activité économique par l'investissement.

D'autant plus que les plans d'austérité ont d'autres conséquences. Sans budget, l'État ne peut plus assurer toutes les missions qui lui sont confiées comme l'éducation, la santé ou le main-

tien du minimum vital pour les plus démunis. Selon une étude britannique, on constate depuis le début de la crise « des tendances très inquiétantes : un doublement des cas de suicides, une hausse des homicides, une augmentation de 50 % des infections au virus HIV », ainsi qu'une augmentation de la prostitution.<sup>32</sup> Rappelons qu'en 2014, « les économistes du Fonds monétaire international (FMI) affirmaient [...] que les mesures d'austérité imposées aux

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> J. Marx, « Joseph Stiglitz et 17 économistes : L'Europe bénéficiera d'un nouveau départ donné à la Grèce », Regards, 24 janvier 2015, <a href="http://www.regards.fr/economie/les-economistes-ne-sont-pas-tous/article/joseph-stiglitz-et-dix-sept">http://www.regards.fr/economie/les-economistes-ne-sont-pas-tous/article/joseph-stiglitz-et-dix-sept</a>, consulté le 28 juillet 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> « Que veulent dire les chiffres de la dette grecque ? », op.cit.

<sup>31 «</sup> Dette publique brute », Eurostat, http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&lang uage=fr&pcode=tsdde410, consulté le 14 décembre 2015.

<sup>32 «</sup> La crise, une tragédie pour la santé des Grecs », Le Monde, 10 octobre 2011, http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/10/10/la-crise-une-tragedie-pour-la-sante-desgrecs\_1584798\_3214.html, consulté le 27 juillet 2015.

pays en échange de l'aide accordée par le FMI nuisent à l'économie et à la croissance, en plus d'augmenter les inégalités socio-économiques, étant donné que ce sont les pauvres et la classe moyenne qui sont davantage touchés que les mieux nantis ».<sup>33</sup> De la parole à la mise en pratique, il y a un pas que cette organisation peine visiblement à franchir.

# II. LA BELGIQUE, SUSCEPTIBLE DE SOMBRER À SON TOUR ? COMPARAISON DES INDICATEURS BELGES, GRECS ET EUROPÉENS

Maintenant que l'on a une vue plus éclairée sur ce qu'il s'est passé pour la Grèce, on peut légitimement se demander où se situe la Belgique (qui a d'ailleurs grosso modo le même nombre d'habitants) au niveau économique. Connaitra-t-elle le destin hellénique ? Attardons-nous sur quatre indicateurs qui mettent en lumière nos points forts comme nos faiblesses. Pour commencer, voyons ce qu'en pensent les agences de notation.<sup>34</sup>

- UE : AAA > Capacité extrêmement élevée à remplir ses engagements financiers. Meilleure évaluation.
- Belgique : AA > Capacité forte à remplir ses engagements financiers.
- Grèce : B
   Peu vulnérable sur le court terme, mais confronté à de sérieuses incertitudes en cas de conditions financières et économiques défavorables. Même notation que la Hongrie, Chypre et le Portugal.

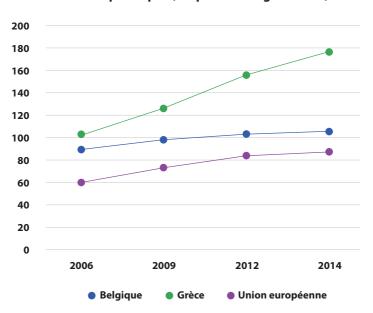
La dette publique, le déficit, les importations-exportations et les taux de croissance permettent de comprendre ces différences.

<sup>33 «</sup> L'austérité est inefficace selon le FMI », La Presse, 15 décembre 2015, <a href="http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/chroniques/le-monde-vu-dici/201412/15/01-4828452-lausterite-est-inefficace-selon-le-fmi.php">http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/chroniques/le-monde-vu-dici/201412/15/01-4828452-lausterite-est-inefficace-selon-le-fmi.php</a>, consulté le 10 août 2015.

<sup>34 «</sup> La notation des Etats membres par Standard & Poor's », Toute l'Europe, s.d., <a href="http://www.touteleurope.eu/actualite/la-notation-des-etats-membres-par-standard-poor-s.html">http://www.touteleurope.eu/actualite/la-notation-des-etats-membres-par-standard-poor-s.html</a>, consulté le 28 juillet 2015.

# 1. La dette publique

### La dette publique (en pourcentage du PIB)35



Comme nous l'avons dit plus haut, la Grèce a actuellement une dette qui vaut 178,6 %<sup>36</sup> de son PIB en 2014. Cinq autres pays européens seulement dépassent la barre des 100 % du PIB ; il s'agit de l'Italie (132,3 %), du Portugal (130,2 %), de l'Irlande (107,5 %), de la Belgique (eh oui, 106,7 %) et de Chypre (108,2 %).

<sup>35 «</sup> Grèce : dette publique », Les Echos, s.d., http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/grece/dette-publique.html, consulté le 29 juillet 2015. Voir un excellent graphe animé sur le site d'Eurostat : http://ec.europa.eu/eurostat/c/portal/layout?p\_l\_id=6544748&p\_v\_l\_s\_g\_id=0

<sup>36</sup> Source : Eurostat.

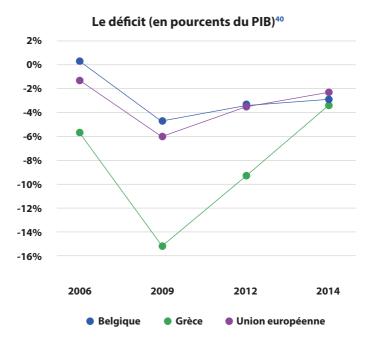
Cet endettement est moins grave pour la Belgique que pour la Grèce pour plusieurs raisons. La première est que la dette belge s'est réduite tendanciellement durant plus de deux décennies entre 1995, où elle atteignait 130,7 % du PIB, et 2007, où elle atteint le taux plancher de 86,9 % du PIB avant de rebondir suite à la crise économique et financière.<sup>37</sup> Et cet endettement à long terme prouve que l'on peut se fier à un (r)achat régulier de titres de la dette, les détenteurs de titres investissant dans le pays sans craintes. Parlons-en de ces acheteurs. Au contraire de la Grèce, la dette belge est détenue pour près de 40 % par des nationaux (ménages, institutions, entreprises), qui ont donc un profil de détenteurs de titres à long terme plutôt que de spéculateurs ; ils ne vont a priori pas vendre et revendre leurs titres à très court terme. Cette stabilité des créanciers protège les emprunts publics de la volatilité des prix, surtout en période de crise au moment où les marchés financiers pourraient être davantage méfiants.<sup>38</sup> Par conséquent, on se finance à moindre coût puisque les taux d'intérêts restent abordables grâce à la confiance des créanciers. Enfin, notre dette publique est compensée, à l'inverse de la grecque, par un taux d'épargne très élevé et par un endettement relativement faible des ménages.<sup>39</sup> Les banques belges ont donc de quoi voir venir.

<sup>37</sup> Notons que jamais la dette ne s'est trouvée sous les fameux 60 % réclamés pour entrer dans la zone euro.

<sup>38 «</sup> La Belgique, prochaine cible? », La Libre, 8 mai 2015, http://www.lalibre.be/economie/actua-lite/la-belgique-prochaine-cible-51b8bc3ce4b0de6db9bb659f, consulté le 29 juillet 2015.

<sup>39</sup> J. Nelis, op. cit.

### 2. Le déficit



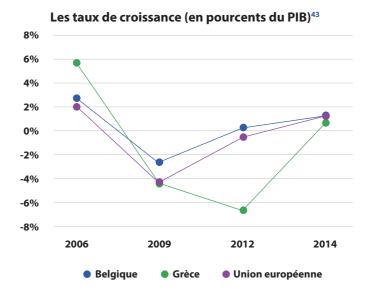
Par ailleurs, le déficit public belge était de 2,9 % en 2013, alors que le déficit grec était de 12,4 % et la moyenne européenne de 3,3 %.<sup>41</sup> Les finances publiques belges sont donc bien mieux équilibrées que celles de la Grèce, alors que les dépenses belges sont plus importantes. Ce constat signifie que les recettes belges sont également plus élevées, en particulier grâce à un appareil fiscal bien plus efficient que celui en vigueur en Grèce. Cela n'empêche pas que la Belgique soit considérée comme un paradis fiscal pour les grandes fortunes/entreprises.<sup>42</sup>

W Exportations de nourriture (% des marchandises exportées) », La Banque mondiale, s.d., http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TX.VAL.FOOD.ZS.UN/countries/BE-GR?display=graph, consulté le 4 août 2015.Ainsi que « Déficit/surplus associée du gouvernement », Eurostat, 2 mars 2015, http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&l anguage=fr&pcode=tec00127&plugin=1, consulté le 3 août 2015.

<sup>41</sup> Source : Eurostat.

<sup>42 «</sup> Les grandes fortunes profitent de notre système fiscal attrayant de manière tout à fait légale grâce à l'ingénierie fiscale.» in S. Dethier, La Belgique, paradis fiscal ou rage taxatoire?, Bruxelles: CPCP, « Analyses », mai 2013, http://www.cpcp.be/medias/pdfs/publications/paradis\_fiscal.pdf, consulté le 8 août 2015.

### 3. Les taux de croissance



Nous pouvons voir sur ce graphique que les taux de croissance de la Grèce, de la Belgique et de l'Union européenne ont vertigineusement plongé entre 2006 et 2009. Passé ce cap, les deux dernières sont remontées, la Belgique atteignant une valeur positive en 2012. Quant à la Grèce, elle a fait le grand écart. Jusqu'en 2007, elle pouvait se targuer d'afficher une croissance plus élevée que la moyenne de ses collègues européens. Son plongeon dans les taux négatifs est autant spectaculaire que sa remontée, deux ans plus tard, au niveau européen. Pour Olivier Malay, chercheur en économie à l'UCL, cette différence s'explique par le type de remèdes économiques appliqués en Grèce. En effet, selon les théories de l'offre, les entreprises embauchent lorsque les salaires et/ou les cotisations baissent. Pour réduire chômage (et donc le déficit, puisque le chômage pèse sur les dépenses et fait baisser le nombre de personnes cotisant), il faut donc diminuer les salaires et/ou les cotisations. Cette stratégie privilégiée par le gouvernement Papandréou au début de la crise n'a cependant

<sup>43 «</sup> Croissance du PIB (% annuel) », La Banque mondiale, s.d., <a href="http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG/countries/BE-GR-EU?display=graph">http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG/countries/BE-GR-EU?display=graph</a>, consulté le 3 août 2015.

pas eu les résultats escomptés<sup>44</sup> : le chômage n'a pas faibli<sup>45</sup> et les revenus des ménages ont chuté. Par conséquent, la demande a décliné, réduisant les possibilités de croissance.

La Belgique a également souffert de la crise mais dans une moindre mesure. Comme nous l'a affirmé un expert travaillant à la Commission européenne<sup>46</sup>, la meilleure posture de la Belgique peut être due à sa compétitivité, et particulièrement sa capacité d'exportation. Il y a donc une demande extérieure qui permet d'entretenir la croissance belge. Ce qui semble être nettement moins le cas de la Grèce.

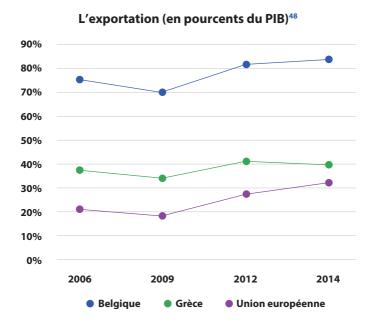
<sup>44</sup> O. MALAY, op. cit.

<sup>45</sup> Le taux de chômage est passé de 7,8 % en 2009 à 26,5 % en 2014.« Taux de chômage – données annuelles », Eurostat, 2 mars 2015, <a href="http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tipsun20&plugin=1">http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tipsun20&plugin=1</a>, consulté le 11 août 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Entretien confidentiel avec l'auteure, Bruxelles, 31 juillet 2015.

# 4. L'exportation

« Les exportations de biens et services représentent la valeur de tous les biens et autres services offerts au reste du monde »<sup>47</sup>, lci, on calcule la part des exportations dans le PIB.



Notre pays se trouve au milieu des chaînes de valeur mondiales. Nous importons beaucoup et nous exportons tout autant. Si l'on explore un peu plus les indicateurs qui se cachent sous ces chiffres, on peut constater que la nature de nos exportations est également différente, ce qui n'est pas sans conséquence. La Grèce exporte, en effet, en moyenne entre deux et trois fois plus de produits agricoles/alimentaires que la Belgique (environ 20 % des exports contre

<sup>47 «</sup> Exportations de biens et de services (% du PIB) », Banque mondiale, s.d., <a href="http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NE.EXP.GNFS.ZS">http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NE.EXP.GNFS.ZS</a>, article consulté le 5 août 2015..

<sup>48</sup> Ibidem.

9 %<sup>49</sup>). Au contraire, les exportations belges sont constituées en moyenne à 75 % de biens manufacturés (machines, produits chimiques, etc., bref des biens qui ont plus de valeur ajoutée que de la nourriture et qui peuvent donc se vendre plus cher). Ce rapport négatif pour Athènes est heureusement en diminution (de 51 % en 2006 à 33 % en 2014).<sup>50</sup>

Néanmoins, juger la compétitivité d'un pays dépasse l'étude de ses exportations. C'est un calcul complexe influencé par de multiples facteurs, comme tous les indicateurs économiques d'ailleurs, assure Olivier Malay. La compétitivité se calcule en comparant la productivité à salaire égal (salaire + cotisations personnelles + cotisations patronales = salaire coût) ou inversement, mais il faut aussi être attentif aux critères de référence (est-on compétitif par rapport aux voisins, aux principaux concurrents sur l'exportation d'un produit ?). Sur papier cela semble facile, mais les systèmes de taxation et de cotisations étant propres à chaque État, cela complexifie la comparaison. De par sa bonne santé économique, sa place dans le centre européen et son bon tissu de relations qui en découlent, la Belgique est donc « du bon côté du rapport de force »51.

Cependant, cette politique de l'offre pose question à long terme. La compétitivité basée sur la modération salariale comme en Allemagne peut-elle perdurer ? La course aux plus bas salaires peut en effet constituer un non-sens économique si les travailleurs moins rémunérés doivent consommer autant. En réduisant les salaires, la demande est d'autant amputée. Pour le dire autrement, la périphérie ne sera plus en mesure d'acheter les biens compétitifs produits par le centre. Selon ce scénario, deux options se dessinent et seront toutes deux coûteuses. La première, très cyniquement, consisterait à laisser péricliter la périphérie et à plomber les exportations du centre. La seconde, en revanche, investirait massivement pour reconstruire un tissu productif compétitif. C'est notamment l'idée de transformer la dette grecque en investissements. L'excédent primaire<sup>52</sup> qui sert actuellement le remboursement des

<sup>49 «</sup> Exportations de nourriture (% des marchandises exportées) », La Banque mondiale, s.d., <a href="http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TX.VAL.FOOD.ZS.UN/countries/BE-GR?display=graph">http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TX.VAL.FOOD.ZS.UN/countries/BE-GR?display=graph</a>, article consulté le 4 août 2015.

<sup>50 «</sup> Exportations de biens manufacturés (% des marchandises exportées) », La Banque mondiale, s.d., <a href="http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TX.VAL.MANF.ZS.UN/countries/BE-GR?display=graph">http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TX.VAL.MANF.ZS.UN/countries/BE-GR?display=graph</a>, article consulté le 11 août 2015.

O. Malay, entretien avec l'auteure, Louvain-la-Neuve, 7 août 2015.

<sup>52</sup> Avant le service de la dette, le budget est positif. Les dépenses sont moins importantes que les recettes.

créances pourrait être utilisé pour réindustrialiser le pays. Cela signifie qu'on efface la dette grecque ou qu'on la modifie. La dette devrait être restructurée pour rendre les échéances de paiements plus flexibles. Dans un second temps, les États membres reprendraient les créances du FMI et de la Banque centrale européenne (BCE) et les mettraient à disposition dans des fonds d'investissements publics cogérés par le pays et par une institution publique comme la Banque publique d'investissement (BPI). Les créanciers seraient remboursés une fois que l'investissement serait devenu rentable. Cette option pourrait être reproduite pour les autres Etats membres en difficulté et renforcerait la solidarité européenne en lieu et place d'une course à la compétitivité du chacun pour soi.<sup>53</sup>

<sup>53</sup> G.COLLETIS, J.-P. ROBE, R. SALAIS, « Convertir la dette en investissement », Le Monde diplomatique, juillet 2015, <a href="http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/COLLETIS/53221">http://www.monde-diplomatique.fr/2015/07/COLLETIS/53221</a>, consulté 8 décembre 2015.

### CONCLUSION

Si l'on devait retenir une chose de cette analyse, sans doute serait-ce la multiplicité de facteurs influençant une économie nationale. Facteurs financiers, politiques, économiques, internes ou externes, conjoncturels ou structurels... qui se sont additionnés dans le cas de la Grèce, avec les résultats que l'on connaît. L'économie grecque était fragile et n'a réussi à survivre dans l'ordre économique ouvert que grâce à l'emprunt. Le déséquilibre entre recettes et dépenses a dégringolé lorsqu'il a fallu renflouer les banques et quand les sources de financement se sont taries. Athènes a dû remettre son destin dans les mains de la Troïka. Plan de redressement contre liquidités, le contrat a mené la Grèce à embrasser l'austérité avec des dégâts économiques et sociaux importants. L'alternative lui est refusée. Le peuple n'a plus les moyens de négocier une ligne économique qui sert d'horizon à l'Union européenne depuis sa création.

Heureusement, ce scénario catastrophe est peu probable en Belgique. Tant du point de vue de ses indicateurs économiques que de sa place dans l'échiquier économico-politique européen, la Belgique ne craint pas une dépréciation de sa cote sur les marchés. Sans doute grâce à nos gouvernements successifs qui marchent dans les clous. Mais que ce constat n'endorme pas nos sursauts d'esprit critique. Il nous faut nous renseigner sur l'état de l'économie de notre pays ou de la zone euro, afin de nous faire un avis sur les décisions s'y rapportant qui sont prises par nos décideurs politiques. À vos réflexions citoyens !

### **GLOSSAIRE**

#### Dette - déficit

Lorsque les recettes sont inférieures aux dépenses, on parle de déficit budgétaire. Les comptes de l'Etat sont dans le rouge, son solde est négatif. Le déficit public est calculé chaque année et exprimé en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB).

Pour combler le déficit public et payer toutes les dépenses prévues, l'Etat doit emprunter et donc s'endetter. Le déficit budgétaire alimente donc la dette publique. À l'inverse, lorsque le solde est positif, on parle d'excédent budgétaire, ce qui permet de dégager des moyens pour procéder au remboursement de la dette.

### Les critères de convergence du traité de Maastricht

Le Traité de Maastricht (1992) instituant l'Union économique et monétaire (UEM) devant conduire à la création de l'euro a établi une série de quatre critères basés sur des indicateurs économiques que les pays membres de l'Union européenne candidats à l'entrée dans la zone euro se devaient de respecter.

Ces critères de convergence avaient pour objet de permettre une certaine harmonie nécessaire à l'union monétaire : (1) maîtrise de l'inflation, (2) de la dette publique et du déficit public, (3) stabilité du taux de change et (4) convergence des taux d'intérêts.

En ce qui concerne la maîtrise des finances publiques, le deuxième critère prévoyait :

- a. l'interdiction d'avoir un déficit public annuel supérieur à 3 % du PIB ;
- b. l'interdiction d'avoir une dette publique supérieure à 60 % du PIB.

### Dette publique

La dette de l'État est l'ensemble des emprunts effectués par l'État pour combler ses déficits. Si l'on y rajoute les dettes des collectivités locales, on obtient alors la dette publique.

Pour contracter des emprunts, l'Etat émet des « titres de créances sur les marché financiers », des bons ou obligations d'Etat, qui peuvent être acquis par des particuliers, des entreprises, des banques, ou même d'autres Etats.<sup>54</sup> Ces actifs financiers peuvent être rachetés et revendus sur ce qu'on appelle le marché secondaire, la bourse.

La dette des États est surveillée de près par les agences de notation financières privées comme Standard & Poor's ou Moody's. Si l'emprunt est sûr (les capacités financières de l'État en question permettent de penser que l'emprunt sera remboursé), les agences le noteront AAA. Ces agences de notation ont été cependant vivement critiquées ces dernières années en raison de leur incapacité à anticiper la crise des subprimes.<sup>55</sup> Leur objectivité serait également mise à mal puisqu'elles sont rémunérées par ceux qu'elles notent.<sup>56</sup>

Les États empruntent pour rembourser leurs précédents emprunts, et souvent même les intérêts accolés à ces crédits (qui augmentent si le prêt est risqué). La confiance dans la capacité de remboursement d'un État dépend donc de sa capacité à renouveler ses emprunts, et par là-même à encourager de nouveaux créanciers à le financer, et ainsi de suite. Tout repose donc sur la confiance, presque plus que sur l'état des comptes de l'emprunteur. Si la confiance s'en-

Pour cette raison, n'hésitez pas à demander à votre banque ce qu'elle fait avec l'argent que vous placez chez elle. Plus d'infos sur http://bankwijzer.be/fr.

<sup>«</sup> Quelques jours avant leur faillite, le rating octroyé à Enron, Parmalat ou encore Lehman Brothers n'était pas de catégorie « spéculative ». Les agences auraient-elles manqué de lucidité? Dans le même ordre d'idées, des milliers de subprimes ont été notés « AAA » jusqu'en 2007 alors qu'ils étaient très risqués et ont perdu leur valeur lors de l'éclatement de la bulle immobilière américaine, précipitant une crise financière et économique mondiale quelques mois plus tard. » J. Hur, Les agences de notation : analyse critique et enjeux de la question, Bruxelles : Institut Emile Vandervelde, « Etat de la question », 2012, p. 13, <a href="http://www.iev.be/getattachment/49ee0708-9a3b-4403-8ee4-a88d3b7766c4/Les-agences-de-notation---analyse-critique-et-enje.aspx">http://www.iev.be/getattachment/49ee0708-9a3b-4403-8ee4-a88d3b7766c4/Les-agences-de-notation---analyse-critique-et-enje.aspx</a> 30 juillet 2015, consulté le 30 juillet 2015.

T. Berteloot, D. Hebert, « Onze questions-réponses sur la crise grecque », Le Nouvel Obs, 29 avril 2010, <a href="http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20100429.OBS3199/onze-questions-reponses-sur-la-crise-grecque.html">http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20100429.OBS3199/onze-questions-reponses-sur-la-crise-grecque.html</a>, consulté le 29 juillet 2015, consulté le 30 juillet 2015.

raie, le mécanisme s'arrête et l'État se retrouve incapable de payer (les USA par exemple, ont actuellement une dette de 14 trillions de dollars, soit 100 % de leur Produit intérieur brut (PIB)). Or, la confiance comporte une bonne part de subjectivité. C'est là qu'intervient la spéculation.

### - Spéculer

Spéculer vient du latin *speculor*, qui signifie observer ; en finance, c'est faire un pari sur l'évolution future du prix d'un produit. En achetant quelque chose et en espérant le revendre plus cher, on spécule. Cela a toujours existé et cela peut être utile. Par exemple, les agriculteurs font ce qu'on appelle des contrats à terme. Prenons un cultivateur de blé. Quelques mois avant sa récolte, il va faire un accord avec un acheteur pour lui vendre la future récolte à un prix qu'ils considèrent tous deux comme raisonnable. En réalité, l'acheteur espère que la récolte sera très bonne ou que le blé sera très recherché, bref qu'il pourra la vendre plus cher que ce qu'il l'a achetée. Le fermier par contre, parie sur une baisse de la valeur de la récolte, pour ne pas regretter de ne pas l'avoir vendue plus cher. Ce type de spéculation est évidemment bien utile puisqu'elle agit comme une assurance pour le fermier. Même si sa récolte est mauvaise en raison d'éléments imprévisibles, son revenu demeure garanti.

Le problème est qu'aujourd'hui, la spéculation a pris un tournant dangereux : la rapidité avec laquelle des produits sont achetés et revendus, et les informations sur lesquelles les échanges se basent, entraînent une déconnection entre le prix auquel les biens sont échangés et leur valeur réelle. Une simple rumeur peut augmenter ou faire plonger dramatiquement le prix de quelque chose, et les spéculateurs parient sur ces écarts. Écarts qui peuvent engendrer des situations dramatiques, plus ou moins médiatisées : par exemple, en 2007-2008, la spéculation sur le blé a rendu ce dernier inaccessible à la majorité de la population des pays les plus pauvres, ce qui a provoqué de véritables émeutes. Mais nul doute que pour certains spéculateurs, l'opération fut très lucrative. On peut donc spéculer sur les matières premières, mais aussi sur les devises (la valeur de l'euro par rapport au dollar par exemple), sur des parts d'entreprises, les « émissions de dette », les obligations d'État décrites plus haut.<sup>57</sup>

Ainsi, après avoir aidé la Grèce à maquiller les comptes de son déficit public, certaines banques américaines, dont la banque d'affaires Goldman Sachs, se seraient mises à investir massivement dans des fonds spéculatifs pariant sur l'incapacité de l'État grec à honorer ses remboursements. Voir à ce propos « Goldman Sachs a camouflé la dette de la Grèce, puis parié sur sa faillite! », wikistrike.com, 20 février 2012, http://www.wikistrike.com/article-goldman-sachs-a-camoufle-la-dette-de-la-grece-puis-parie-sur-sa-faillite-99715852.html, article consulté le 28 septembre 2015.

### - Taux de croissance

Le taux de croissance est simplement la variation (en pourcentage) du PIB « réel » (c'est-à-dire corrigé de l'inflation, donc en prenant en compte l'évolution de la valeur de la monnaie) par rapport à l'année précédente. Donc, si le PIB de la Chine et de la Belgique est incomparable, simplement à cause de leur différence de taille, leur taux de croissance peut se comparer, puisque c'est une variation en pourcents.<sup>58</sup>

Taux de croissance du PIB réel - en volume, Eurostat, 2 mars 2015, http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tec00115&plugin=0, consulté le 28 juil-let 2015.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

- COHEN D., « La crise grecque. Leçons pour l'Europe », Revue économique, LXII, 3, 2011, <a href="http://www.cairn.info/revue-economique-2011-3-page-383.htm">http://www.cairn.info/revue-economique-2011-3-page-383.htm</a>
- Defraigne J.-Chr., Nouveau P., Introduction à l'économie européenne, Louvain-la-Neuve : de Boeck, « Ouvertures économiques », 2013.
- HUR J., Les agences de notation : analyse critique et enjeux de la question, Bruxelles : Institut Emile Vandervelde, « État de la question », 2012, http://www.iev.be/getattachment/49ee0708-9a3b-4403-8ee4a88d3b7766c4/Les-agences-de-notation---analyse-critique-et-enje.aspx, 30 juillet 2015.
  - a. Pour comprendre les mécanismes financiers et économiques de base en vidéos
- Dessine-moi l'éco : https://www.youtube.com/channel/UCjgSf4vhWXgi3edYZiKrlig
- Une (courte) synthèse du livre « L'économie pour les nuls » :
   <a href="http://www.journaldunet.com/economie/expliquez-moi/extraits-economie-pour-les-nuls/">http://www.journaldunet.com/economie/expliquez-moi/extraits-economie-pour-les-nuls/</a>
  - b. Pour pouvoir comparer rapidement des données de différents pays
- La base de données de la Banque mondiale : http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/
- La base de données d'Eurostat : http://ec.europa.eu/eurostat/data/database

Auteure: Yannicke Destexhe

### **DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS!**

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter, Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Tout article sur la crise grecque est dépassé dès sa publication : évolutions et révélations s'enchaînent vite, très vite, dans un contexte tendu depuis plus de cinq ans maintenant. Si le dossier est épineux, la situation n'en reste pas moins compréhensible par tout un chacun. Reprenons ensemble les fondamentaux de la crise, de ses origines à ses complications en passant par ses enjeux. Attention, toute similarité avec la Belgique n'est pas fortuite!



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises 45 - 1000 Bruxelles T:02/238 01 27 info@cpcp.be